

Formation compostage

Apprenez à réaliser votre compost

Le Blanc-Mesnil et L'Établissement Public Territorial Paris Terres d'Envol proposent des formations gratuites au compostage par un maîtrecomposteur.

Le compostage, c'est quoi ?

Processus de décomposition de la matière organique, le compostage est un phénomène naturel identique à celui que l'on peut observer sur le sol d'une forêt.

Certains déchets issus de la préparation de repas, certains restes alimentaires, les déchets de jardin comme les feuilles mortes peuvent être déposées à l'intérieur d'un composteur. Ces résidus vont être digérés par les micro-organismes du sol et se transformer en compost. Mélangé à de la terre, le compost est un parfait engrais qui enrichira votre potager et vos plantes d'ornement.

Le compostage urbain

Que vous ayez un jardin ou que vous habitiez dans un appartement, vous pouvez composter de différentes manières, à travers le compostage urbain.

Le compostage domestique désigne le compostage qu'un foyer met en oeuvre chez lui, dans son logement (lombricompostage) ou son jardin. Il peut se faire en bac ou en tas. Le particulier installe, le plus souvent, un bac en plastique ou en bois d'un volume compris entre 200 et 600 litres suivant la taille de son jardin. Une partie des déchets végétaux produits par le jardin et les déchets de cuisine vont pouvoir être compostés.

Le compostage partagé désigne le compostage qu'un foyer pratique, avec d'autres foyers, à proximité de son logement au pied de son immeuble ou dans son quartier. Les habitants prennent en charge la gestion de leur site.

Prochaines formations

Date: le samedi 28 juin, à 11h

Lieu: Salle Espace Eiffel, 156 avenue Charles Floquet

Inscription : ouvert à tous sur inscription via ce formulaire à venir ou bien au 0 8000 93 150

Date: le samedi 20 septembre, à 11h

Lieu: Salle Espace Eiffel, 156 avenue Charles Floquet

Inscription: ouvert à tous sur inscription, formulaire à venir ou bien au 0 8000 93 150

Publié le 11 mars 2025

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri BP 10076 93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi 14:00-17:30

Mercredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi 09:00-11:45 Dimanche Fermé

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès 93150 Le Blanc-Mesni

Horaires d'ouverture

09:00-12:15, 13:30-17:15

Mardi

09:00-12:15, 13:30-19:45

Mercredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Jeudi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Vendredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Samedi

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.

Dernier accès pour une prestation à 17h15.